

## **Demande de démolition d'immeuble Avis public de consultation**

AVIS PUBLIC est donné par la présente :

Une demande d'autorisation de démolition a été faite en conformité avec le règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 2023-733, et ce, pour le bâtiment principal et le bâtiment complémentaire sis au 55 à 55-A, boulevard Bégin, numéro de lot 3 713 411.

**Nature et effets :** Cette demande vise à permettre la démolition du bâtiment principal et le bâtiment complémentaire.

**Identification du demandeur et du site concerné :** Gestion HBTE inc., 55 à 55-A, boulevard Bégin, zone 26-C.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à M. Simon Roy, directeur général/greffier-trésorier adjoint, à l'Édifice municipal sis au 135, rue Principale, Sainte-Claire (Québec), G0R 2V0.

Pour la computation du délai pour s'opposer, celui-ci est calculé à partir de la date de la publication au bureau municipal et à l'Église.

Le comité de démolition analysera les oppositions reçues lors d'une séance publique qui se tiendra à l'édifice municipal situé au 135, rue Principale, le 15 juin à 16h30

Ces oppositions écrites doivent être transmises au bureau du directeur général/greffier-trésorier adjoint, soit par courriel à [inspection@ste-claire.ca](mailto:inspection@ste-claire.ca) ou par courrier à 135, rue Principale, Sainte-Claire (Québec), G0R 2V0.

Donné à Sainte-Claire, ce 22<sup>e</sup> jour de mai 2026.

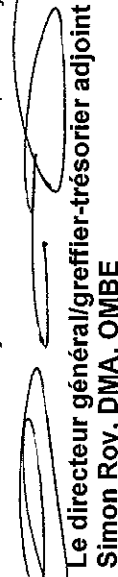


**Le directeur général/greffier-trésorier adjoint  
Simon Roy, DMA, OMBE**

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, directeur général/greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie de cet avis sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement numéro 2025-765 et sur le babillard du bureau municipal sis au 135, rue Principale, le 22<sup>e</sup> jour de mai 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22<sup>e</sup> jour de mai 2026.



**Le directeur général/greffier-trésorier adjoint  
Simon Roy, DMA, OMBE**